



MILIEU ATEX (ATMOSPHÈRE EXPLOSIVE)

La chambre de farine où s'accumulent les poussières peut être considérée comme une zone ATEX.

- Ne pas encombrer les issues de secours ni l'accès aux moyens d'extinctions
- Signaler toute défectuosité du matériel (électrique gaz, four...)

CHUTES DE PLAIN PIED

- Présence de farine (glissade, perte d'équilibre...)
- Présence d'eau, résidus de matières premières
- Nettoyage de l'espace de travail
- Stockage, encombrement de l'espace de travail

RISQUES ROUTIERS

- Ne pas téléphoner en conduisant
- Vérifier le bon état du véhicule avant son utilisation
- Arrêts fréquents lors des tournées

RPS (RISQUES PSYCHO-SOCIAUX)

Situations de travail qui peuvent entrainer des troubles sur la santé (stress, troubles du sommeil, anxiété...) et impacter la qualité de travail

- Informer l'employeur d'éventuels dysfonctionnements
- Communiquer entre salariés
- Risque d'agression et de vol, faire appel au responsable en cas de client difficile et/ou agressif

POUR EN SAVOIR PLUS

- Dossier "Boulangers—Pâtisseries" sur le site internet de l'INRS : www.inrs.fr
- Documentations sur les sites internet de :
 - CARSAT Centre-Ouest : www.carsat-centreouest.fr
 - ANACT: www.anact.fr
 - Officiel prevention : www.officiel-prevention.com
- Syndicat des maîtres boulangers-pâtisseries
- Consulter le "Document Unique d'Evaluation des Risques Professionels" (DUERP) de l'entreprise

Contactez votre service
de Santé au Travail
pour toute demande d'informations.



2, avenue du Professeur Alexandre MINKOWSKI
37170 Chambray les Tours
www.apst37.fr



Boulangerie pâtisserie Prévention des risques professionnels

SALARIÉS

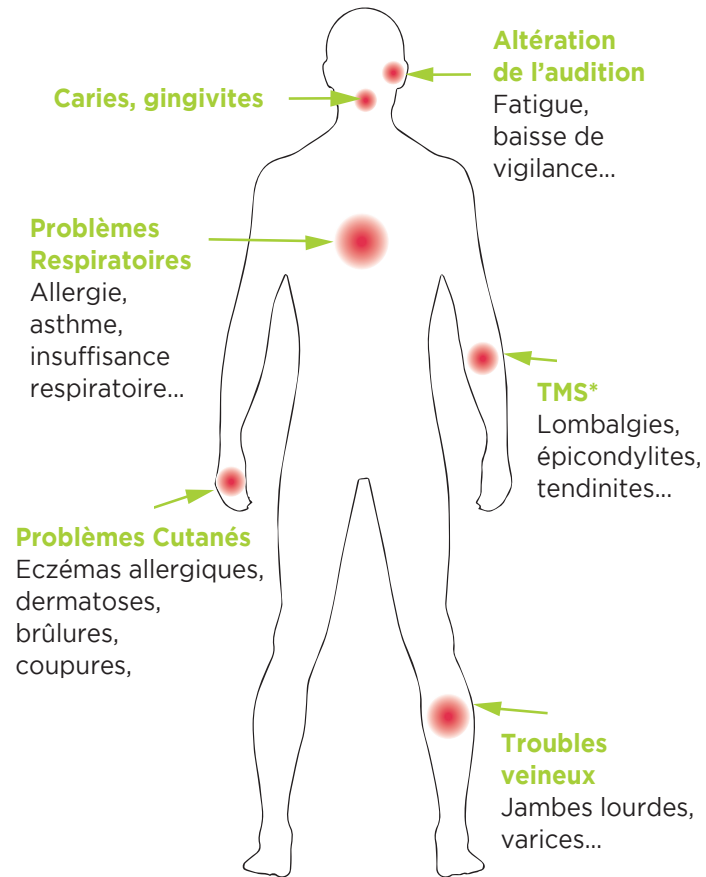
PRÉVENTION SANTÉ TRAVAIL

www.apst37.fr

QUELLES ATTEINTES POUR LA SANTÉ ?

Les métiers de la boulangerie / pâtisserie exposent les salariés à des situations de travail pouvant entraîner l'apparition de troubles tels que :

Stress, troubles du sommeil



* Troubles Musculo Squelettiques

DANS QUELS CAS ?

LORS DE L'UTILISATION DES MATIÈRES PREMIÈRES

- Farines
- Sucres
- Additifs
- Enzymes
- Levures
- Colorants...

LORS DU NETTOYAGE DES SOLS ET PLANS DE TRAVAIL

- Balais, balayette...

LORS DE LA RÉALISATION DE CERTAINES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

- Tamiser le sucre glace
- Goûter fréquemment les préparations sucrées

LORS DE LA MANIPULATION DES OUTILS

- Batteurs
- Turbines
- Pétrins
- Trancheuses
- Fours...

LORS DE L'ACTIVITÉ

- Posture debout prolongée, piétinements
- Postures du dos contraignantes, gestes répétitifs (ex : façonnage du pain, élaboration des gâteaux, mise en place des vitrines...)
- Manutention des sacs de farine, décapotage du pétrin, pesage des pâtons, travaux sur plan de travail, manutention devant le four...
- Ambiance thermique chaude

LIÉS À L'ORGANISATION DU TRAVAIL

- Horaires atypiques
- Respect du délai des commandes

COMMENT SE PROTÉGER ?

- Aérer les locaux, utiliser les hottes
- Ne pas secouer le sac de farine
- Verser de l'eau avant la farine puis démarrer le pétrin à petite vitesse avec un capot plein
- Ne pas saupoudrer à la volée
- Ne pas secouer ou broser les vêtements mais les laver
- Ranger sa tenue de ville et sa tenue de travail dans un vestiaire séparé
- Porter les Equipements de Protection Individuelle à disposition (chaussures, masques FFP2, FFP3...)

- Utiliser un aspirateur professionnel
- Ne pas balayer les plans de travail

- Se brosser les dents au moins 2 fois par jour
- Effectuer une visite chez un dentiste tous les 6 mois

- Consulter les notices d'utilisation du matériel
- Respecter les consignes de sécurité
- Eviter d'utiliser simultanément plusieurs appareils et matériels bruyants
- Maintenir un niveau sonore acceptable (communications, conversations, postes de radio...)

- Limiter le port manuel de charges à 15 kg en respectant les bonnes pratiques : utiliser diables, monte-charge...
- Alternier les tâches pour limiter les gestes répétitifs
- Disposer les chariots de produits chauds dans les emplacements éloignés des lieux de passage
- S'hydrater régulièrement

- Pour le travail de nuit, veiller à une bonne qualité de sommeil de jour
- Ne pas pallier le manque de sommeil par une consommation excessive de thé ou café